

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres



Nom de l'Autorité contractante : *Assemblée nationale*

Objet : *Sélection d'une entreprise pour les travaux d'aménagement et de réfection des bâtiments du palais des Gouverneurs, des bâtiments du Secrétariat Général Administratif et de la cantine de l'Assemblée nationale*

Référence PPMP : *T_AN_3.1*

Avis n° : *003.-25/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP* du *30/05/2025*

Identification de la procédure : *Dossier d'appel d'offres ouvert national*

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics, version n°2 de l'Assemblée nationale publié sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le jeudi 24 avril 2025.
2. L'Assemblée nationale a obtenu dans le cadre de son budget, gestion 2025 des fonds du Budget national, afin de financer *le projet d'aménagement et réfection de ses bâtiments*, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à *la sélection d'une entreprise pour les travaux d'aménagement et de réfection des bâtiments du palais des Gouverneurs, des bâtiments du Secrétariat Général Administratif et de la cantine de l'Assemblée nationale*.
3. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'aménagement et de réfection des bâtiments du palais des Gouverneurs, des

bâtiments du Secrétariat Général Administratif et de la cantine de l'Assemblée nationale. *Ces travaux sont repartis en deux (02) lots comme suit :*

- **Lot 1 :** *Sélection d'une entreprise pour les travaux d'aménagement et de réfection des bâtiments du palais des Gouverneurs ;*
- **Lot 2 :** *Sélection d'une entreprise pour les travaux d'aménagement et de réfection des bâtiments du Secrétariat Général Administratif et de la cantine de l'Assemblée nationale.*

Un candidat peut soumissionner pour un (01) ou les deux (02) lots et peut être attributaire d'un ou des deux lots s'il dispose des qualifications requises.

Des variantes ne sont pas prises en considération.



4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences techniques ci-après :

- être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics justifiée par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, en tant qu'entrepreneur principal, au moins deux (02) marchés similaires et d'une valeur minimale hors TVA de cent onze millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent sept (111 864 407) francs CFA chacun des marchés pour le lot 1 et de cent cinq millions deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (105 254 237) francs CFA pour chacun des marchés pour le lot 2 et justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution appuyées de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception appuyés de la copie du (des) contrat(s)

(page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé montrant qu'il a exécuté lesdits marchés.

NB : On entend par marché similaire les travaux de réfection des bâtiments

➤ **pour chacun des lots**, le soumissionnaire doit disposer d'au moins :

- *un (01) technicien supérieur (conducteur des travaux) ayant au moins un diplôme de BAC + 3 ans en génie civil avec au moins trois (03) ans d'expériences dans le domaine de bâtiments et travaux publics et avoir participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires appuyé des preuves (diplôme, curriculum vitae daté et signé par l'agent proposé, attestation/certificat de travail précisant les expériences du personnel et copie de la carte nationale d'identité de l'agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;*
- *un (01) technicien en génie civil (chef chantier) ayant au moins un BTS en génie civil avec au moins trois (03) ans d'expériences dans le domaine de bâtiments et travaux publics et avoir participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires appuyé des preuves (diplôme, curriculum vitae daté et signé par l'agent proposé, attestation/certificat de travail précisant les expériences du personnel et copie de la carte nationale d'identité de l'agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;*
- *deux (02) maçons, deux (02) plombiers, deux (02) peintres, deux (02) électriciens, deux (02) menuisiers et deux (02) vitriers ayant chacun une attestation de fin de formation avec au moins trois (03) ans d'expériences dans le domaine appuyé des preuves (attestation/certificat de travail précisant les expériences du personnel et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;*



- *pour chacun des lots, le soumissionnaire doit disposer de moyens matériels adéquats. Il doit prouver documentation à l'appui (originaux ou copies légalisées des reçus d'achat des différents matériels de travail dont dispose le candidat), qu'il satisfait aux exigences de possession des matériels suivants : un véhicule de liaison, échafaudage, perceuse, petits lots de matériels de plomberie, petits lots de matériels de vitrerie, petits lots de matériels de peinture, compacteur + plaque vibrante et petits lots de matériels de maçonnerie (Pelle, brouettes, fil à plomb, niveau, casque, truelles, sceaux, etc...).*

NB :

- **L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée ;**
- **Les preuves de propriété de ces matériels doivent être fournies. En cas de location, les preuves de promesse de location doivent être fournies en plus des preuves de propriété des matériels objets de location.**

- Capacité financière :

- le soumissionnaire doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de :
 - cinquante-cinq millions neuf cent trente mille deux cent trois (55 932 203) francs CFA pour le lot 1 ;
 - cinquante-deux millions six cent vingt-sept cent dix-huit (52 627 118) francs CFA pour le lot 2.
- le soumissionnaire doit fournir les états financiers (quinze premières pages) des trois

Page 8 sur 363



(03) dernières années (2022, 2023 et 2024), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisé.

NB : les exigences financières sont cumulatives.



b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Capacité technique et expériences :

- le candidat doit être dans le domaine des bâtiments et travaux publics justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- le candidat doit disposer d'une liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement composé d'au moins un ingénieur en génie civil de niveau BAC + 5 ans en génie civil et ayant participé, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires et d'une valeur minimale hors TVA de cent onze millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent sept (111 864 407) francs CFA chacun des marchés pour le lot 1 et de cent cinq millions deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (105 254 237) francs CFA pour chacun des marchés pour le lot 2 et appuyée des preuves (attestation ou un certificat de travail précisant les expériences du personnel, copie de la carte nationale d'identité, diplôme et curriculum vitae daté et signé par l'intéressé ou toutes autres pièces tenant lieu).

NB : On entend par marché similaire les travaux de réfection des bâtiments

- **pour chacun des lots**, le soumissionnaire doit disposer d'au moins :
 - *un (01) technicien supérieur (conducteur des travaux) ayant au moins un diplôme de BAC + 3 ans en génie civil avec au moins cinq (05) ans*

d'expériences dans le domaine de bâtiments et travaux publics et avoir participé à l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires appuyés des preuves (diplôme, curriculum vitae daté et signé par l'agent proposé, attestation/certificat de travail précisant les expériences du personnel et copie de la carte nationale d'identité de l'agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;

- *un (01) technicien en génie civil (chef chantier) ayant au moins un BTS en génie civil avec au moins cinq (05) ans d'expériences dans le domaine de bâtiments et travaux publics et avoir participé à l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires appuyés des preuves (diplôme, curriculum vitae daté et signé par l'agent proposé, attestation/certificat de travail précisant les expériences du personnel et copie de la carte nationale d'identité de l'agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;*

- *deux (02) maçons, deux (02) plombiers, deux (02) peintres, deux (02) électriciens et deux (02) menuisiers et deux (02) vitriers ayant chacun une attestation de fin de formation avec au moins cinq (05) ans d'expériences dans le domaine appuyés des preuves (attestation/certificat de travail précisant les expériences du personnel et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;*

- *pour chacun des lots, le soumissionnaire doit disposer de moyens matériels adéquats. Il doit prouver documentation à l'appui (originaux ou copies légalisées des reçus d'achat des différents matériels de travail dont dispose le candidat), qu'il satisfait aux exigences de possession des matériels suivants : un véhicule de liaison, échafaudage, perceuse, petits lots de matériels de plomberie, petits lots de matériels de vitrerie, petits lots de matériels de peinture, compacteur + plaque vibrante et petits lots de matériels de maçonnerie (Pelle, brouettes, fil à plomb, niveau, casque, truelles, sceaux, etc...)*

NB :



- L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée ;
 - Les preuves de propriété de ces matériels doivent être fournies. En cas de location, les preuves de promesse de location doivent être fournies en plus des preuves de propriété des matériels objets de location.
- Capacité financière :**
- le soumissionnaire doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de :
 - cinquante-cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent (55 932 203) francs CFA pour le lot 1 ;
 - cinquante-deux millions six cent vingt-sept cent dix-huit (52 627 118) francs CFA pour le lot 2.
 - le soumissionnaire doit fournir le bilan d'ouverture et les états financiers des années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisé ;

NB :

- Les exigences financières sont cumulatives ;





- L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée ;
- La preuve d'immatriculation à la CNSS du personnel d'encadrement fera foi.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution pour chacun des lots est de deux (02) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.
6. Une visite de site sera organisée par la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), en collaboration avec le Service du Patrimoine non Financier et de l'Entretien, à l'endroit des soumissionnaires tous les mercredi et vendredi de 08h à 12h 30 min à compter du 30 Mai.....2025. Cette visite donnera droit à une attestation de visite de site signée par la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP).
7. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale, Monsieur DEDEWANOU Fagnon Damien, email : fagnonedewanou@gmail.com* et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo,*



quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17h 30 mn, heure locale (GMT+1).

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet du dossier d'appel d'offres ouvert à l'adresse mentionnée ci-après *après* : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30min et de 14 h à 17 h 30min, heure locale (GMT+1) à compter du.....30/05/.....2025.* Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par courrier express recommandé. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie par le secrétariat des marchés publics de l'Assemblée nationale.

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB accessible sous le format PDF en fichier unique, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, au plus tard le 23...../06./ 2025 à.....10.....heures.....00.....mn, heure locale (GMT+1).* **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : **Salle de dépouillement de la Personne responsable des marchés publics de l'Assemblée nationale, dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, quartier Houédakomey** le... lundi 23 juin...2025 à... 10...heures... 30...mn heure locale (GMT+1).
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
 - o un million huit cent soixante-quatre mille quatre cent sept (1 864 407) francs CFA pour le lot 1 ;
 - o un million sept cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (1 754 237) francs CFA pour le lot 2.En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.
13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.
14. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet et chaque lot fera objet d'un marché distinct.

Porto-Novo, le... 30/05...2025

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale,



Damien Fagnon DEDEWANOU

Page 14 sur 358